



ÉDUCATION FORMATION  
RECHERCHE PUBLIQUES

# PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ : 30 EUROS MAINTENANT !



**Pour un syndicalisme utile**

## COMPLÉMENTAIRE SANTÉ LA CFDT ÉDUCATION FORMATION RECHERCHE PUBLIQUES DEMANDE 30 € PAR MOIS !

La revendication d'une participation de l'État-employeur à la protection sociale complémentaire (PSC) a été longtemps portée seule par la CFDT et, depuis 2022, l'État verse 15 € par mois aux agent·e·s de notre ministère couvert·e·s par une mutuelle.

Le passage à une prise en charge de 50 % de la cotisation moyenne devait initialement intervenir le 1<sup>er</sup> janvier 2025.

La mise en place de la complémentaire santé n'interviendra qu'au premier trimestre 2026, soit avec plus d'un an de retard.

**LES AGENT·E·S N'ONT PAS À SUBIR CE RETARD.  
LA CFDT ÉDUCATION FORMATION RECHERCHE  
PUBLIQUES EXIGE UN MONTANT TRANSITOIRE  
DE 30 € PAR MOIS.**

**Avec la CFDT Éducation  
Formation Recherche Publiques,  
je demande une participation  
transitoire de l'État de 30 €  
par mois.**

Nom :

Prénom :

Signature :

À remettre à un·e militant·e CFDT  
ou à envoyer à :

**CFDT Éducation Formation Recherche Publiques**  
47-49 avenue Simon Bolivar  
75019 Paris



ÉDUCATION FORMATION  
RECHERCHE PUBLIQUES

**Le syndicalisme utile**